

Lyon, le 29 juin 2023

COMMUNIQUE

Mardi 27 juin, Nahel, un adolescent de 17 ans ayant grandi à Nanterre, dans le quartier du Vieux-Pont, a été abattu par un tir policier lors d'un banal contrôle routier. Les images de ce drame, qui ont été largement diffusées sur les réseaux sociaux, nous ont profondément choqué. Elles ont également bouleversé l'opinion publique, et plus particulièrement les habitants de nos quartiers en politique de la ville, dont était issu le jeune Nahel. Les multiples vidéos qui ont circulé accablent en effet le policier auteur du tir, qui semble avoir agi de manière impulsive et disproportionnée. Face à cet épouvantable drame, nous, élus de banlieue, souhaitons tout d'abord adresser nos plus sincères condoléances à la famille de la victime, ainsi qu'à ses proches. Nous demandons par ailleurs que la lumière soit faite sur cette affaire et que justice soit rendue, de façon ferme et équitable.

Quelles qu'en soient les raisons, la disparition d'un jeune homme ou d'une jeune femme est toujours un choc insupportable. Ceci est d'autant plus vrai dans le cas d'une mort violente ; aucun enfant ne devrait tomber sous les balles. Dans le cas du drame de Nanterre, le contexte de tension croissante entre les jeunes de nos quartiers et les forces de police (que nous dénonçons depuis de nombreuses années) joue un rôle de catalyseur. Pour nos jeunes, l'origine policière du tir est vécue comme une circonstance aggravante, autorisant tous les débordements.

Depuis deux jours et deux nuits, nous sommes toutes et tous confrontés à une profonde vague de tristesse, de colère et d'indignation. Une vague qui se manifeste de façon extrêmement violente : des commissariats, des mairies, des écoles, des gymnases et des équipements culturels ont été pris pour cible un peu partout en France. Face à ces agissements, nous ne pouvons rester simples spectateurs.

Même si la tristesse et la colère sont compréhensibles, l'expression de ces sentiments ne peut légitimement se réduire à la violence et à la destruction. Nous en appelons par conséquent à la responsabilité collective : stoppons cette spirale autodestructrice qui amène les émeutiers à s'en prendre à leurs équipements et services qui sont aussi ceux de leurs parents, de leurs frères, de leurs sœurs et de leurs voisins. Contre un désir de justice qui s'est mué en double-peine, revendiquons des actes forts et exemplaires.

Protégeons nos services de proximité et nos équipements qui profitent à celles et ceux qui en ont le plus besoin ! Protégeons le travail des habitants qui se sont battus pour faire rénover leurs quartiers ! Protégeons notre vivre et notre faire ensemble et continuons à défendre les couleurs de nos banlieues !

Contact : Sylvie Thomas, déléguée générale 06 77 89 78 82